



DECISION N° 001733 /D/MINFOPRA DU 04 AOUT 2021

Portant attribution du Marché passé suivant la procédure de gré à gré après Avis de Consultation n°S2/43/008/DC/MINFOPRA/CIPM/2021 du 07 juillet 2021, pour le recrutement d'une Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) propre de l'Etat du Cameroun.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution;
 - Vu la loi n°2018/012 du 11/07/2018 portant régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;
 - Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice budgétaire 2021;
 - Vu le décret n°2012/537 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
 - Vu le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 - Vu le décret n°2018/4191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement
 - Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;
 - Vu le Dossier de Consultation n° S2/43/008/DC/MINFOPRA/CIPM/2021 du 07 juillet 2021 pour le recrutement d'une Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) propre de l'Etat du Cameroun ;
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'entreprise ci-après nommée, est déclarée adjudicataire de la Consultation susvisée, ainsi qu'il suit :

Designation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Assistance à la Maîtrise d'ouvrage pour la conception, le développement et la mise en service du nouveau Système Informatique de Gestion Intégrée des Personnels de l'Etat et de la Solde (SIGIPES) propre de l'Etat du Cameroun	AFREETECH CAMEROON SARL	Trente-six (36) mois	955 800 000 (Neuf cent cinquante-cinq millions huit cents mille) Francs CFA	Yaoundé

Article 2.- : Ladite entreprise est invitée à se présenter au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 506), dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication de la présente Décision, en vue de la souscription du projet de Marché y relatif.

Article 3.- : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

Ampliations:

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CMPM/MINFOPRA ;
- chronos/archives.

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE**



Joseph LÉ